



## Le milan noir

**Mieux le connaître :** Ce rapace d'une belle envergure (1m 40 !) se reconnaît sans peine : de couleur sombre marron / noir uniforme, de très grandes ailes, et surtout une queue triangulaire voire fourchue.

Rapace migrateur, il arrive sur les Grandes Terres dès la mi-février pour se nourrir. Il choisit l'emplacement de son nid, à proximité du Plateau, principalement sur les bords du Rhône. Il entame tout de suite sa reproduction, ce qui lui permet de partir au plus vite en juillet, en direction de l'Afrique, où il va rejoindre ses quartiers d'hiver.



Milan noir LPO © S.Henry

### Quel est son statut ? :

Protégé, c'est un rapace commun dans le département du Rhône. Sur les Grandes Terres, il ne niche pas, mais il est bien présent de mars à juillet pour rechercher sa nourriture.

### L'observer sur les Grandes Terres :

Sur le plateau, le Milan noir est à repérer en vol, quand il chasse des micromammifères, de gros insectes... Il surveille aussi le bord des routes et des chemins pour trouver des animaux morts.

### Ne pas le confondre avec :

Le Milan royal : il s'en différencie par une queue rousse et des couleurs globalement plus claires. Le Milan royal est beaucoup plus rare dans le Rhône, en dehors des périodes de migration (septembre à février), on l'observe principalement dans les Monts du Lyonnais.



Milan royal LPO © P.Rouyer